

Bulletin d'adhésion 2022

Pourquoi adhérer au CPIE ?

L'intérêt d'une adhésion, c'est à la fois ce que l'on reçoit et ce que l'on apporte !

Espace de réflexion, d'action, d'initiatives et lieu de vie, le CPIE Logne et Grand-Lieu puise sa vitalité dans la rencontre et la fusion des énergies qui le composent, dans l'intérêt général du territoire.

Adhérer au CPIE, c'est aussi :

- **Rencontrer d'autres habitants**, d'autres collectivités, échanger sur notre vision, sur notre cadre de vie.
- **Recevoir** la newsletter mensuelle du CPIE, avec **les actualités et les sorties du mois.**
- **Bénéficier du soutien du CPIE** pour l'accompagnement de vos projets en lien avec le développement durable, la culture, etc.
- **S'investir dans l'association** (*Conseil d'Administration, événements, etc.*) ou dans des projets (*programme de sorties, Maison de l'eau et des paysages, Osons le Jardin Naturel, Jeux Eau'Lympides, etc.*).

Et c'est aussi être membre d'une association :

- **Participer** à l'Assemblée Générale, vitrine de nos activités.
- **Faire connaître le CPIE à travers votre réseau** personnel, professionnel et relayer les informations ou les appels à bénévoles du CPIE.

Comment adhérer ?

- En complétant ce bulletin d'adhésion
- Sur le site « HelloAsso » en recherchant « CPIE Logne et Grandlieu »

Bulletin d'adhésion 2022

Structure * :
(hors adhésion individuelle ou familiale)

Nom* :

Prénom*

Profession / Activité.....

Adresse* :

CP / Ville* :

Téléphone :

Courriel :

Souhaitez-vous recevoir notre newsletter ?

Par mail uniquement

(* renseignements indispensables)

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org

Verse à titre de cotisation pour l'année 2021 :

- 10 euros - cotisation individuelle
- 15 euros - cotisation familiale (par foyer)
- 20 euros - écoles, groupes, associations
- 50 euros - entreprises, collectivités

Je soutiens les actions du CPIE et fais un don de€

Le CPIE est reconnu d'intérêt général et peut bénéficier du régime du mécénat et ainsi délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs. Par exemple, pour un don de 50€, vous ne paierez que 17€, votre réduction d'impôts sera de 33€, soit 66% de votre don



LOGNE ET GRAND-LIEU

Centre d'Animation en Pays de Logne
8, rue Sainte Radegonde – 44650 Corcoué sur Logne
02.40.05.92.31 / accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org
<http://www.cpie-logne-et-grandlieu.org/>